

Les chauves-souris du massif des Monges et du Cheval Blanc : une richesse patrimoniale !

Valérie-Claude Sourribes, chargée de mission Natura 2000 – Janvier 2016

Mieux connaître pour mieux protéger

En France, **34 espèces** de chauves-souris sont présentes. Le département des Alpes de Haute-Provence est de ce point de vue l'un des territoires les plus riches, au niveau français et européen.

Dans le cadre de la gestion des **sites Natura 2000 « Cheval Blanc - Montagne de Boules - Barre des Dourbes », « Venterol – Piégut – Grand Vallon », « Clues de Barles – Clues de Verdaches – Montagne de Val Haut »**, le Syndicat mixte du Massif des Monges a souhaité approfondir les connaissances sur la fréquentation de ces sites par les chauves-souris.

Une étude*, réalisée en 2014-2015, a confirmé l'importance des 3 sites Natura 2000 dans la conservation de ces espèces et de leurs habitats.

23 espèces ont été répertoriées, dont **6 sont inscrites dans la directive européenne « Habitat – Faune – Flore »**, comme étant des espèces dans un état de conservation préoccupant, **nécessitant une attention particulière et une protection de leurs habitats.**

Une colonie exceptionnelle a été également trouvée.

Toutes ces espèces n'utilisent pas les sites Natura 2000 de la même manière. Certaines y ont été trouvées en gîte de reproduction, d'autres en gîtes d'hibernation, d'autres enfin ont été seulement contactées en chasse ou transit. Certaines effectuent néanmoins l'ensemble de leur cycle biologique sur ces sites (Cf. tableau ci-contre).

Parmi les 6 espèces de l'annexe II de la directive (en gras dans le tableau ci-contre) :

- ◆ 3 se reproduisent de manière certaine sur les sites
- ◆ Une se reproduit en limite immédiate d'un des sites.

Sur l'ensemble des espèces présentes :

- ◆ **14** espèces se reproduisent de manière certaine sur les sites
- ◆ **9** ont été trouvées en gîte d'hibernation (et 9 autres sont considérées comme probablement hibernantes)
- ◆ **8** ont les différentes composantes de leurs domaines vitaux sur les sites.

Liste des espèces :	type d'activité *
Barbastelle d'Europe	R H T
Grand Rhinolophe	R H T
Minioptère de Schreibers	T
Murin à oreilles échanrées	R (H) T
Petit Murin	H T
Petit Rhinolophe	R H T
Molosse de Cestoni	R H T
Murin à moustaches	R (H) T
Murin d'Alcathoé	(R) T
Murin de Brandt	(R) T
Murin de Daubenton	R H T
Murin de Natterer	R H T
Noctule de Leisler	R (H) T
Oreillard gris	R (H) T
Oreillard montagnard	R H T
Oreillard roux	R H T
Pipistrelle commune	R (H) T
Pipistrelle de Kuhl	R (H) T
Pipistrelle de Nathusius	(H) T
Pipistrelle soprane	T
Sérotine bicolore	T
Sérotine commune	(R) (H) T
Vespère de Savi	R (H) T

* R: reproduction, H: hibernation
T: transit / chasse, () : probable

Outre les nombreuses informations récoltées durant cette étude, essentielles pour la gestion conservatoire locale des sites et de ces espèces, **il a été découvert la plus grosse colonie de Barbastelle d'Europe de la région.**

Cette découverte est d'autant plus exceptionnelle que la colonie se situe **en milieu naturel**, dans les pins sylvestres. C'est une espèce forestière, se nourrissant principalement de petits papillons, à l'interface des milieux boisés et ouverts. La présence de cette colonie atteste de la qualité exceptionnelle de ce massif forestier.



Barbastelle d'Europe (VC. Sourribes)

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer la richesse chiroptérologique de ce territoire, notamment :

- la situation des sites, à l'interface des régions biogéographiques alpine et méditerranéenne,
- l'importance et l'alternance des milieux naturels très variés, à des stades évolutifs différents (milieux forestiers, milieux semi-ouverts et ouverts, linéaires boisés, ...)
- la présence d'un bâti rural ancien
- la prégnance des pratiques d'élevage extensif, induisant une structuration du paysage variée et, dans certaines conditions, la présence de nombreux insectes (nourriture des chauves-souris).

Ces 3 derniers facteurs sont ceux sur lesquels vont influencer, positivement ou négativement, les pratiques de l'ensemble des acteurs et la gestion de ce territoire. C'est dans ces domaines que peuvent être menées les actions de conservation à mettre en place (Cf. ci-dessous).

Coléoptères saproxylophages et vieux boisements des 3 sites Natura 2000

Le deuxième volet de cette étude a porté sur l'**inventaire de 4 coléoptères saproxylophages** (*se nourrissant de bois mort*), pour lesquels un enjeu de conservation est identifié sur les 3 sites Natura 2000 (la Lucane cerf-volant, le Grand Capricorne, le Pique-prune, la Rosalie des Alpes).



Lucane cerf-volant
(Haut : mâle, bas : femelle)
(photo : J. Touroult)



Grand Capricorne
(photo : J. Touroult)



Rosalie des Alpes
(photo : N. Gouix)



Pique-prune (mâle)
(photo : JC Tempier)

Pour cela, une recherche des vieux boisements a été réalisée, vieux boisements également très favorables aux espèces de chiroptères forestières.

Suite à une première analyse cartographique, 16 secteurs ont été retenus, sur lesquels des prospections de terrain ont permis une étude plus fine et l'application de 3 indices (forestier, de naturalité et biologique), visant à évaluer la

qualité de ces boisements. Les boisements ayant obtenu les meilleurs indices sont notamment le bois du Ravin de la Molière, la Chênaie des trois Asses, la Chênaie de Charuis, la Hêtraie de Siguret, Le Grand bois, la Hêtraie de Jalinier, la Hêtraie de Facibelle, Le Grand Vallon.

Ainsi, **3 types de milieux forestiers écologiquement intéressants ont été identifiés** :

- **les forêts anciennes** (continuité de l'état boisé depuis des siècles), présentant des bois de diamètres importants,
- **les forêts de pré-bois** (formation avec chênes pubescents, autrefois exploités en têtard et pâturés en sous-bois) présentant des arbres de gros diamètres et offrant de nombreux micro-habitats, formant un milieu semi-ouvert,
- **les forêts de pin sylvestre**, avec développement de la hêtraie par la suite, illustrant la dynamique de reforestation des parcelles agricoles en déprise ; bien que relativement jeunes, ces boisements présentent de nombreux pins dépérissants très favorables aux chauves-souris (type de forêt dans lequel la colonie de Barbastelles a été trouvée).

Cette étude* a donc permis l'acquisition de nouvelles connaissances sur les populations de chauves-souris, sur la qualité des boisements et sur les populations d'insectes saproxylophages des 3 sites Natura 2000.

Un état de conservation pour les espèces de la directive Habitat a ainsi pu être évalué, afin de hiérarchiser les enjeux et envisager les actions de conservation les plus adéquates.

Quelques unes d'entre elles concernent notamment la gestion forestière, la conservation du bâti ancien, le maintien des haies et ripisylves et la limitation de l'impact des vermifuges appliqués au cheptel ovin.

Il s'agit finalement d'œuvrer à la conservation de tous les atouts de ce territoire, qui contribuent à en faire sa richesse actuelle, et à améliorer certaines pratiques qui pourraient la compromettre.

**Asellia Ecologie, 2015, Inventaire et cartographie des chiroptères des sites Natura 2000 FR9301530/FR9301535/FR9301545 et recherche des vieux boisements.*

Contact : Valérie-Claude Sourribes – sourribescv.monges@gmail.com

En savoir plus :

Des mammifères exceptionnels



Petit Rhinolophe, M. Olivier

Barbastelle, Pipistrelle, Petit rhinolophe, Murin de Bechstein, Oreillard montagnard, Minioptère de Schreiber, ... sont quelques uns des noms de ces espèces de mammifères volants.

Les chauves-souris sont en effet les seuls mammifères volants dans le monde, **en vol actif**.



Oreillard montagnard (VC. Sourribes)

Le terme chiroptère, autre nom des chauves-souris, vient du grec « **kheiros** », **main**, et « **pteros** », **aile**, qui signifie « **qui vole avec les mains** ». Leurs doigts, très allongés, sont reliés entre eux par une membrane de peau souple formant des d'ailes.

L'autre particularité de ces mammifères est l'utilisation d'un système très sophistiqué de sonar, **l'écholocation**. Les chauves-souris ont la **capacité d'émettre des ultra-sons** qui, lorsqu'ils rencontrent des obstacles, leurs reviennent en échos. Cela leur fournit une « image sonore ». Elles utilisent ce système pour se déplacer et pour chasser.

Un domaine vital complexe

En France métropolitaine, toutes les chauves-souris se nourrissent d'arthropodes, essentiellement **des insectes et des araignées**. Leurs **terrains de chasse** vont être, selon les espèces, les zones boisées, les zones ouvertes de prairie, pelouse, lande, les zones humides constituées de lacs, étangs, cours d'eau ou encore les zones construites où elles sont attirées par les insectes présents autour de l'éclairage public.

En période de reproduction et d'élevage des jeunes, on peut les rencontrer dans de nombreux endroits, dans le milieu naturel, les grottes, les arbres creux, les fissures de rochers, ..., mais aussi dans les habitations, les ponts, les tunnels, les carrières, les fortifications, Les femelles vont occuper ces **gîtes d'été** entre mai et août selon les espèces et les régions (en fonction des températures).

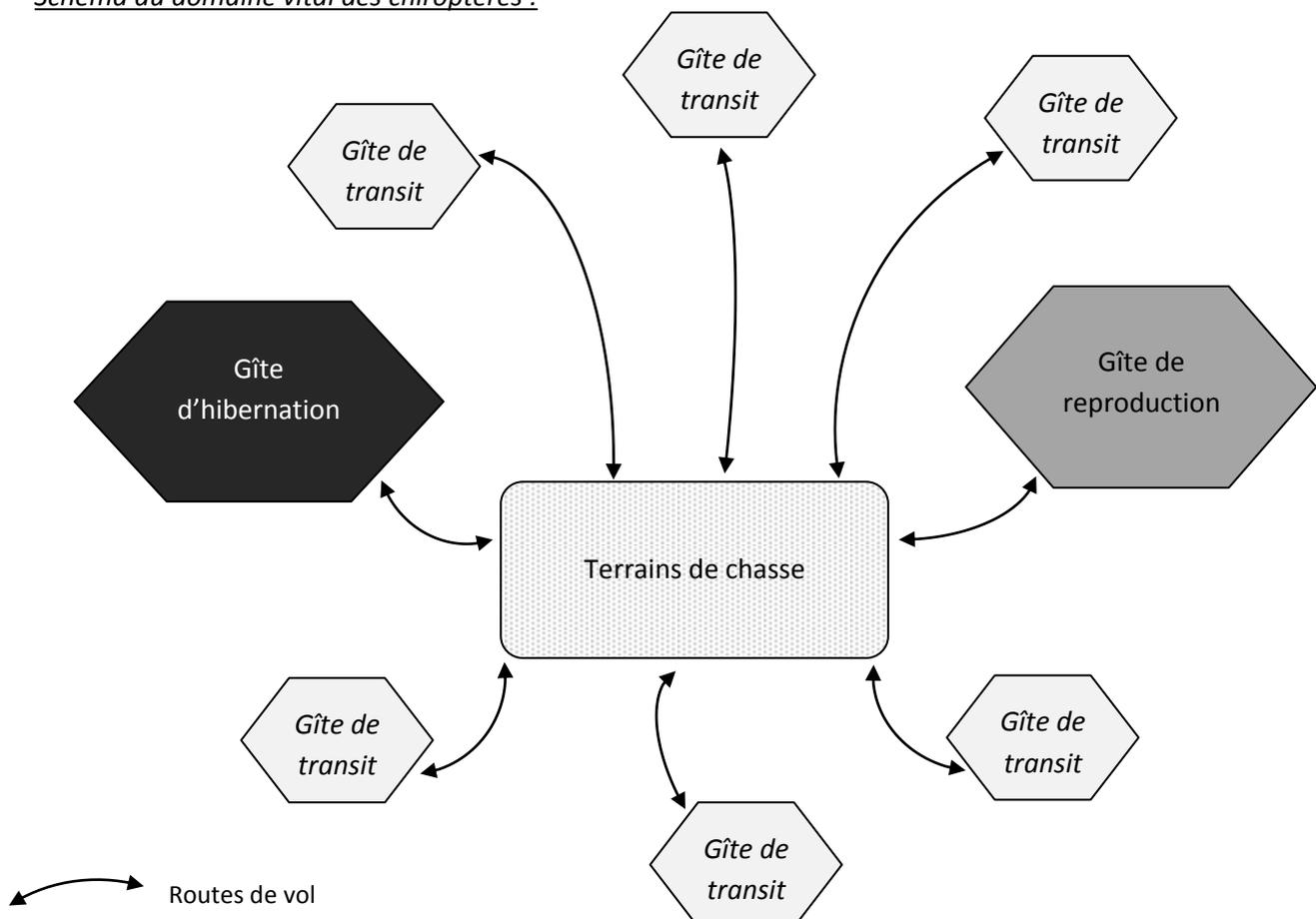
L'automne est une période de forte activité. Durant les mois de septembre et octobre, tous les individus, y compris les jeunes devenus autonomes, vont passer énormément de temps en chasse, afin de constituer leurs réserves en vue de leur phase d'hibernation. C'est également l'époque des accouplements. De nombreux **gîtes de transit** vont être alors occupés.

En novembre, la nourriture se faisant plus rare, les chauves-souris entrent en **hibernation** pour les mois d'hiver. Elles ont besoin pour cela de **gîtes d'hiver**, endroits frais, avec une certaine humidité ambiante, obscurs et surtout protégés de tout dérangement.

En sortie de phase d'hibernation, en mars, les **gîtes de transit** seront à nouveau utilisés, par les femelles avant leur installation dans les gîtes de reproduction, et par les mâles et les individus non reproducteurs pendant toute la saison d'activité.

Leur **domaine vital** est donc composé **des gîtes d'été, des gîtes de transit, des gîtes d'hiver, des terrains de chasse**, mais aussi des **routes de vol**, itinéraires empruntés lors de leurs déplacements.

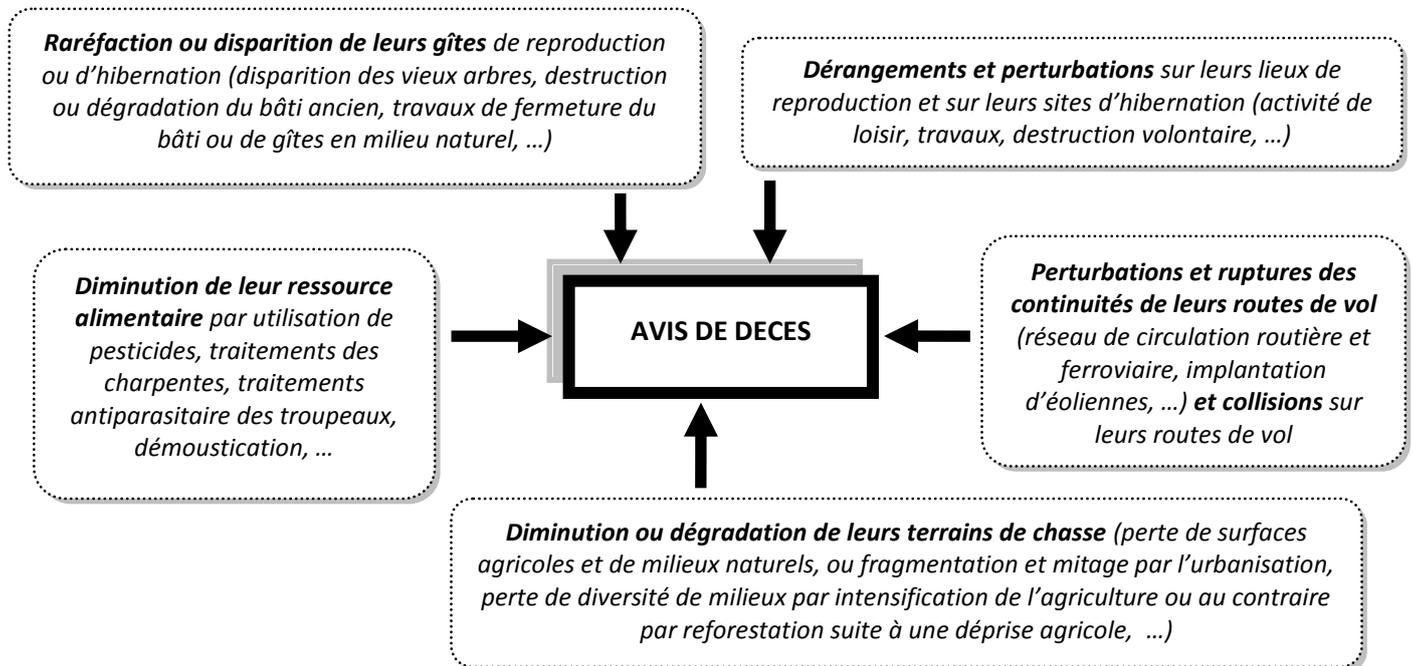
Schéma du domaine vital des chiroptères :



Des espèces menacées

Depuis plusieurs décennies, les populations de chauves-souris sont en déclin et certaines espèces sont menacées de disparition. En région PACA, le Rhinolophe euryale est considéré comme au bord de l'extinction (il ne reste plus qu'entre 50 et 100 individus) et une espèce a déjà disparu, le Rhinolophe de Méhely.

Les causes du déclin de ces espèces et les menaces qui pèsent sur leur devenir sont nombreuses, directes ou indirectes :



Des pistes d'actions pour leur conservation ...

Comme pour toutes les espèces, la protection des chiroptères passe donc par la protection de leur domaine vital et de leur ressource alimentaire.

Dans les sites Natura 2000 et en dehors, cette protection peut passer par différentes actions :

- **compléter** les connaissances sur les espèces et leurs domaines vitaux
- **informer et sensibiliser** l'ensemble des acteurs du territoire sur la vie de ces espèces et sur les actions et démarches permettant de les protéger
- **favoriser et soutenir** la prise en compte de cet enjeu dans les pratiques (mettre en place une gestion forestière permettant la présence de vieux arbres, protéger les gîtes du dérangement, prendre en compte la présence de l'espèce dans les calendriers de travaux en cas d'intervention à proximité, conserver la continuité des routes de vol lors d'aménagements, limiter l'utilisation des insecticides, améliorer les pratiques de traitement antiparasitaire des troupeaux, préserver les surfaces agricoles et les milieux naturels de l'urbanisation à travers les documents d'urbanistes, ...)
- **mettre en œuvre** des mesures physiques de conservation (fermeture ponctuelle ou permanente de gîtes en milieu naturel, aménagement ou restauration de gîtes et de leurs accès en milieu bâti, déplacement de tronçon de sentier de randonnée, suppression d'éclairage de public à proximité de gîtes en milieu naturel, ...)